DISCOURS SUR LE BUDGET

PRONONCE PAR

L'Hon. W. G. MITCHELL

TRESORIER DE LA PROVINCE

A

L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE QUEBEC

30 JANVIER, 1919

1919

DISCOURS SUR LE BUDGET

PRONONCÉ PAR

L'Hon. W. G. MITCHELL

TRESORIER DE LA PROVINCE

A

L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE QUEBEC

30 JANVIER, 1919

1919

OFF
FSA1
A16/D5-
1919
LS

DISCOURS SUR LE BUDGET

MONSIEUR L'ORATEUR:—

Avant de soumettre à cette honorable Chambre les résultats obtenus dans les opérations financières de notre province, durant l'année finissant le 30 juin 1918, il me faut tout d'abord remercier la Divine Providence de ce que la guerre la plus gigantesque, la plus sanglante, la plus terrible de l'histoire universelle ait pris fin, et qu'elle se soit terminée par la victoire de nos armes et de celles de nos alliés, grâce aux généreux sacrifices de nos héros, tant morts que survivants, qui ont assuré au monde entier la liberté, l'indépendance et la démocratie, pour toujours, espérons-le.

Durant les quatre années et demie de cette période de guerre, comprenant bien que la province avait à faire face à des charges et conditions inconnues, en toute occasion, j'ai conseillé aux gouvernements, aux municipalités, aux corporations et aux individus d'user d'économie. C'est, je crois, ce que ce gouvernement a bien su mettre en pratique: il a fait de l'économie son mot d'ordre en tout temps, et il a su administrer les deniers publics avec prudence et prévoyance, sous la sage autorité et direction de notre digne premier ministre. La province ne s'est laissé devancer par aucune autre, et à la fin de chaque année il m'a été permis d'accuser un surplus important de revenu ordinaire sur les dépenses ordinaires et extraordinaires. Mais cette année, elle a surpassé tous les plus grands succès financiers de son histoire, et j'ai le grand plaisir d'annoncer pour l'exercice finissant le 30 juin dernier, le surplus considérable de $2,134,558.28.

Le revenu ordinaire pour cette période a excédé les prévisions de $4,246,226.97, et les prévisions des dépenses ordinaires et extraordinaires ont été dépassées de $2,174,620.09.

Cet excédent considérable de revenu sur les prévisions est dû aux montants perçus en vertu des droits sur les successions qui ont excédé les prévisions de $3,336,547.84, et l'excédent de recettes ainsi rendues disponibles nous a permis de payer de grandes sommes d'argent au fonds patriotique, et à des œuvres de charité, à même le revenu consolidé, comme aussi d'augmenter les octrois aux services publics importants de la voirie, de l'agriculture, de l'éducation et de la colonisation

Bien que la guerre soit maintenant terminée, cependant, durant la période de reconstruction qui doit en être la suite, la province et le pays seront soumis à de nouvelles épreuves, seront en présence de grands problèmes, qu'il faudra subir et solutionner, et pour cela il faudra veiller sur nos ressources, continuer à user de parcimonie, depenser avec sagesse et prudence, ne pas oublier le mot d'ordre de l'économie, afin de pouvoir continuer à faire honneur à nos obligations dans le même esprit et de la même manière que durant la difficile période de la guerre.

Qu'il me soit maintenant permis de vous soumettre les résultats des opérations financières de la province, durant l'année finissant le 30 juin 1918.

ANNEE FISCALE 1917-1918

Les prévisions du revenu et de la dépense pour l'année fiscale finissant le 30 juin 1918, étaient:—

Revenu ordinaire	$ 9,560,164 00
Dépense ordinaire et extraordinaire	9,497,212 60
Surplus en prévision	$ 62,951 40

Les résultats véritables des opérations de l'année finissant le 30 juin dernier ont été comme suit:—

Revenu ordinaire	$13,806,390 97
Dépense ordinaire	11,423,497 73
Surplus	$ 2,382,893 24

Les dépenses extraordinaires pour l'année, cependant, payées à même le revenu ordinaire, ont été de $248,334.96, ce qui donne un surplus réel de revenu ordinaire sur la dépense ordinaire et extraordinaire de $2,134,558.28, sur laquelle somme ont été payées $625,000.00, balance du $1,000,000.00 montant de la souscription au Fonds Patriotique du Canada, soit un surplus restant de $1,509,558.28.

Le revenu ordinaire réel a excédé les prévisions de $4,246,226.97, et la prévision des dépenses ordinaires et extraordinaires a été dépassée de $2,174,620.09.

(Voir état No. 1)

COMPARAISON DU REVENU ORDINAIRE AVEC LES PREVISIONS 1917-1918

Voici quelques-uns des principaux services dans lesquels le revenu a excédé les prévisions:—

Mines, chasse et pêche	$ 179,144 48
Intérêt sur prêts et dépôts	65,497 19
Honoraires judicaires	8,335 41
Licences	425,939 31
Taxes sur corporations commerciales, etc	189,038 85
Droits sur les successions	3,336,547 84
Loi des véhicules moteurs	362,919 16
Revenu casuel	58,398 77
Prime, escompte et change	24,846 94
Et il y a eu d'autres services de revenu dont les recettes ont été moins élevées que les prévisions de	$ 503,903 23

(Voir état No. 2).

COMPARAISON AVEC LES PREVISIONS

Dépense ordinaire, 1917-1918

La dépense pour les services suivants a excédé les prévisions, des sommes suivantes :

Législation		$ 73,139 93
Gouvernement civil		44,345 42
Administration de la justice		117,721 83
Instruction publique		34,302 80
Asiles d'aliénés		362,430 55
Ecoles de réforme et d'industrie		35,060 00
Mines, Chasse et Pêche, service de l'enregistrement (cadastre)		22,936 40
Colonisation		58,048 45
Travaux publics (Ordinaires)		290,157 87
Travaux publics (Extraordinaires)		213,334 96
Agriculture		295,644 64
Voirie		322,858 86
Terres et Forêts		55,163 39
Charges sur le revenu		301,235 60
Services divers		208,042 49
		$2,415,363 19

La dépense pour les services suivants a été moins élevée que la prévision:

Dette publique	$ 224,598 25	
Juges de la Cour des Sessions de la paix, etc.	1,250 02	
Travail	4,607 49	
Immigration	10,287 34	
		240,743 10

La dépense ordinaire réelle a excédé les prévisions de ..... $ 2,174,620 09

(Voir état No. 3)

OPERATIONS DE CAISSE EN 1917-1918

Le 1er juillet 1917, il y avait dans diverses banques la somme de		$ 938,764 64
Les mandats non payés à la même date s'élevaient à		555,455 84
		$ 383,308 80
Les recettes du 1er juillet 1917 au 30 juin 1918 ont été:		
Revenu ordinaire	$13,806,390 97	
Dépôts en fidéicommis	487,990 24	
Vente de la propriété No. 76, rue Saint Gabriel, Montréal	8,000 00	
Remboursement de l'indemnité aux porteurs de licences d'hôtels, en vertu de 4 Geo V, ch. 6, sec. 8 (acompte)	45,567 12	
Nouvelle prison, district de Montréal	12,500 00	
Endiguement de la rivière St-François	2,270 00	
Transféré des dépôts spéciaux, partie du fonds d'amortissement en vertu de 60 Vic., ch. 2, s. 5	421,028 35	
Emprunt en vertu de 3 Geo. V, ch. 6 (Endiguement des eaux du St-Maurice)	513,000 00	
Emprunt en vertu de 6 Geo. V, ch. 2, (Obligations de la commission des chemins à barrières de la rive nord)	4,100 00	
	$15,300,846 68	
Paiements du 1er juillet 1917 au 30 juin 1918:		
Dépenses ordinaires	$11,423,497 73	
Dépenses extraordinaires	248,334 96	
Souscription au fonds patriotique canadien	625,000 00	
Dépôts en fidéicommis	407,171 01	
Chemin de fer Q. M. O. & O. Construction	750 00	
Loi des bons chemins, 1912	1,110,911 44	
Emmagasinement des eaux de la rivière St-Maurice	52,144 28	
Emmagasinement des eaux de la rivière St-François	84,511 27	
Placement du fonds du revenu consolidé	545,738 35	
Fonds d'amortissement en vertu de 60 Vic., ch. 2, s. 5	421,028 35	
Emagasinement des eaux de la rivière St-Maurice	513,000 00	
Chemins à barrières de la rive nord de Québec, échange d'obligations	4,100 00	
	$15,436,187 39	
Excédent de paiements		135,340 71
Balance		$ 247,968 09

Viz:—

Le 30 juin 1918, il y avait en dépôts dans diverses banques	$	999,484 94	
Sur quoi, il y avait à payer à la même date des mandats en cours au montant de		751,516 85	
			$ 247,968 09

COMPARAISON DES RECETTES ORDINAIRES DE 1917-1918 AVEC CELLES DE 1916-1917

Le total des recettes ordinaires pour 1917-1918 a été de		$ 13,806,390 97
Le total des recettes ordinaires pour 1916-1917 a été de		10,441,113 71
Augmentation dans les recettes de 1917-1918		$ 3,365,277 26
Les recettes provenant des services suivants ont excédé celles de 1916-1917, viz:		
Puissance du Canada	$ 37 08	
Mines, chasse et pêche	163,734 17	
Licences, etc	49,845 97	
Taxes sur les corporations commerciales, etc	187,368 24	
Droits sur les successions	2,995,285 00	
Loi des véhicules moteurs	168,056 35	
Loi des détectives privés, revenu	499 00	
Législation	1,196 71	
Entretien des aliénés	78,550 10	
Ecoles de réforme et d'industrie	6,279 54	
Revenu casuel	37,465 26	
Service civil, contributions au fonds de pension	342 41	
Loi des assurances, revenu	4,530 59	
Loi des compagnies de fidéicommis, revenu	602 09	
Intérêt sur dépôts et placements	57,851 22	
Intérêt sur fonds d'amortissement en vertu de 60 Vict., ch. 2, sec. 5	2,653 59	
Intérêt des municipalités, en vertu de la "Loi des bons chemins"	31,450 76	
Remboursement des subventions aux chemins de fer, Taxe.	3,600 71	
Contributions des municipalités en vertu de la loi des bons chemins, sec. 20	6,719 42	
Contributions des municipalités en vertu de 7 Geo. V, ch. 10, sec. 2	416 24	
Fonds d'emprunts municipaux	875 00	
		$ 3,797,359 45
Les recettes provenant des services suivants ont été moins élevées que celles de 1916-1917.		
Terres et Forêts	$ 143,514 29	
Administration de la justice	163,008 45	
Timbres d'enregistrement	19,855 03	
Taxes sur transferts d'actions, obligations, etc	50,203 12	
Distributeurs automatiques	1,825 50	
Mécaniciens de machines fixes, honoraires	2,548 04	
Inspection des hôtels et maisons de pension, honoraires	1,233 00	
Taxe en vertu de 3 Geo. V, ch. 38	3,115 19	
Percentage sur honoraires d'officiers publics.	3,213 45	
Gazette offic e'le de Québec	8,455 54	
Travaux et édifices publics, loyers	1,700 08	
Prime, escompte et change	7,967 65	
Remboursement de l'indemnité aux porteurs de licences, en vertu de 2 Geo. V ch. 12	13,685 40	
Crédit pour la dette publique, en vertu de 7 Ed. VII, ch. 2	115 57	
Contributions des fabriques de beurre et de fromage en vertu de 5 Geo. V, ch. 31	11,641 88	
		$ 432,082 19
Augmentation nette en 1917-1918		$ 3,365,277 26

COMPARAISON DE LA DEPENSE ORDINAIRE DE 1917-1918 AVEC CELLES DE 1916-1917

Total de la dépense ordinaire en 1917-1918	$	11,423,497 73
Total de la dépense ordinaire en 1916-1917	$	9,847,173 10
Augmentation des dépenses ordinaires en 1917-1918	$	1,576,324 63

Les dépenses pour les services suivants ont excédé celles de 1916-1917, viz:—

Dette publique	$	27,934 27
Gouvernement civil		33,484 83
Administration de la justice		109,588 43
Instruction publique		3,093 44
Hygiène		20,000 00
Travaux publics (ordinaires)		52,129 36
Travail		1,243 91
Agriculture		221,544 64
Voirie		231,711 74
Terres et Forêts		50,013 39
Colonisation, mines, pêcheries et immigration		71,918 91
Institutions de bienfaisance		60 00
Asiles d'aliénés		350,757 95
Ecoles de réforme et d'industrie		63 63
Charges sur le revenu		273,413 49
Services divers		142,740 09
	$	1,589,698 08

Les dépenses sur le service suivant ont été moins élevées qu'en 1916-1917, viz:—

Législation	$	13,373 45

Augmentation nette des dépenses ordinaires de 1917-1918 sur celles de 1916-1917	$	1,576,324 63

Les dépenses extraordinaires pour travaux et édifices publics durant l'année 1917-1918 ont été de $187,834.96 plus élevées qu'en 1916-1917.

La balance des subventions aux chemins de fer, en argent et des subventions en terre converties en argent, autorisées par les lois de la legislature, mais non gagnées au 30 juin 1918, était de $6,883.38.

PASSIF DIRECT ET ACTIF DISPONIBLE DE LA PROVINCE DE QUEBEC AU 30 JUIN, 1918

Passif:

Dette consolidée courante avant la conversion	$ 38,084,242 72		
Augmentation du capital par la conversion	1,743 526 83		
		$ 39,827,769	55
Puissance du Canada—Balance de compte au 31 décembre 1902		1,473,609	63
Puissance du Canada—Prix d'une propriété achetée pour le chemin de fer Q.M.O. & O.		25,000	00
Dépôts en fidéicommis		712,447	97
Mandats non-payés		751,516	85
Obligations du palais de justice de Québec		41,200	00
Obligations du palais de justice de Sherbrooke		60,000	00
		$42,891,544	00

Actif:

Fonds d'amortissement:

Balance du prix du chemin de fer Q. M. O. & O. — viz:			
Déposé dans les banques	$ 218,151 65		
Placement en obligations du palais de justice de Québec	41,200 00		
Placement en débentures de la province de Québec	80,000 00		
Placement en bons de la victoire du Canada (1937)	421,028 35		
	$ 760,380 00		
Placement en actions inscrites 3% de la province de Québec	654,989 24		
Placement en actions enregistrées 4½% de la Province de Québec	334,002 50		
Placement en débentures 4½% de la province de Québec	29,575 68		
Placement en débentures 5% de la province de Québec	23,567 65		
Placement en bons de guerre du Canada	9,600 00		
		$ 1,812,115 07	
Porter à		$ 1,812,115 07	42,891,544 00

Rapporter à		$ 1,812,115 07	$ 42,891,544 00
Fonds du revenu consolidé, placement en bons de la victoire 5½% du Canada (1922)		545,738 35	
Puissance du Canada: part de Québec dans le fonds des écoles communes		1,169,009 37	
Argent en banques		999,484 94	
Coût de l'Ecole normale Jacques-Cartier, Montréal, à rembourser par la vente de propriété		5,000 00	
Avances à diverses personnes		107,437 29	
Endiguement des eaux de la rivière Saint-Maurice		1,865,282 36	
Endiguement des eaux de la rivière Saint-François		400,420 54	
Nouvelle prison, district de Montréal, avances autorisées par la loi 7 Ed. VII, ch. 36		3,619,147 84	
Palais de justice et prison du district de Montcalm, avances autorisées par la loi 1 Geo. V, c. 6		85,611 25	
Palais de justice et prison, district de Roberval, avances autorisées par la loi 2 Geo. V, ch. 6		38,579 35	
Taxe du palais de justice de Québec, en vertu de 45 Vict., ch. 26 et 48 Victoria ch. 16		41,200 00	
Taxe du palais de justice de Sherbrooke en vertu de 2 Ed. VII, ch. 6	$ 24,498 01		
Fonds d'amortissement, compris dans les dépôts en fidéicommis	35,501 99		
		$ 60,000 00	
			$ 10,749,026 36
Excédent du passif sur l'actif au 30 juin 1918			$ 32,142,517 64

DETTE CONSOLIDEE

Le 30 juin 1917 la dette consolidée en cours était de		$ 39,462,996 22
Le 30 juin 1918 la dette consolidée en cours était de		39,827,769 55
Augmentation de la dette consolidée en cours durant l'année 1917-1918		364,773 33
Justifiée comme suit		
Réduction:		
Obligations de l'emprunt de 1880 rachetées	$ 152,326 67	
Augmentation:		
Emprunt en vertu de 3 Geo.V, ch. 6	$ 513,000 00	
Emprunt en vertu de 6 Geo.V, ch. 2	4,100 00	
	$ 517,100 00	
		$ 364,773 33
La dette consolidée au 30 juin 1918, consistant en obligations et en actions courantes de divers emprunt de la province était de		$ 39,827,769 55
Contre laquelle le fonds d'amortissement placé s'élevait à		1,812,115 07
Soit une balance nette de dette consolidée de		$ 38,015,654 48

La balance nette de la dette consolidée au 30 juin 1918 accuse une augmentation sur la balance nette de la dette consolidée au 30 juin 1917, de $197,716.29.

Cette augmentation est due à l'émission de $513,000.00 de débentures, en vertu de 3 George V, ch. 6 et $4,100.00 de débentures en vertu de 6 Geo V, ch. 2; moins $152,326.67 de bons rachetés de l emprunt de 1880 et $167,057.04 placées au compte des fonds d'amortissement.

DETTE NON CONSOLIDEE

Au 30 juin 1918, la dette non-consolidée consistait en:

Dépôt en fidéicommis		$ 712,447 97
Mandats non-payés		751,516 85
Puissance du Canada Balance de compte au 31 décembre, 1902		1,473,609 63
Puissance du Canada Prix d'une propriété achetée pour le chemin de fer Q. M. O. & O		25,000 00
	$	2,962,574 45

Par contre il y avait à la même date:

Fonds du revenu consolidé:

Placé en bons de la victoire du Canada (1922)	$ 545,738 35	
Argent en banques	999,484 94	
Coût de l'école normale Jacques-Cartier, Montréal, à rembourser sur la vente de propriété	5,000 00	
Avances à diverses personnes	107,437 29	
Endiguement des eaux de la rivière Saint Maurice	1,865,282 36	
Endiguement des eaux de la rivièr Saint-François	400,420 54	
Nouvelle prison, district de Montréal, avance	3,619,147 84	
Palais de justice et prison du district de Montcalm, avance	85,611 25	
Palais de justice et prison, district de Roberval, avance	38,579 35	
Part de Québec, fonds des écoles communes	1,169,009 37	
	$	8,835,711 29

Ce qui laisse un surplus d'actif sur la dette non-consolidée de $ 5,873,136 84

L'ANNEE COURANTE

Les recettes provenant du revenu ordinaire pendant les six mois finissant le 31 décembre 1918, sont très satisfaisantes, et les recettes prévues seront probablement dépassées, à la fin de l'année fiscale.

Il y aura aussi augmentation sur les prévisions dans les dépenses ordinaires et extraordinaires pour l'exercice courant, d'après le montant de mandats spéciaux émis depuis le 1er juillet, $592,912.38, comme l'indique l'état déposé sur la table de la Chambre, et d'après le budget supplémentaire qui sera soumis à la Chambre des montants requis par différents services pour compléter la dépense nécessaire de l'année courante.

Mais l'on compte que cette augmentation de dépenses sera plus que compensée par l'augmentation du revenu, si l'on en juge d'après les recettes perçues à venir au 31 décembre dernier.

PREVISIONS POUR 1919-1920

Les prévisions des recettes et des dépenses pour l'année fiscale finissant le 30 juin 1920, qui seront soumises à l'approbation de cette Chambre, ont été préparées avec soin, quant aux recettes, en tenant compte des résultats obtenus les années précédentes ainsi que des conditions financières actuelles, et quant aux dépenses, elles ont été basées sur les rapports des ministres des divers départements du service civil, dont on trouvera des sommaires dans les états soumis aux membres de cette Chambre.

Elles sont comme suit:

Revenu ordinaire	$ 10,449,393 34
Dépenses ordinaires	10,399,345 69
Surplus probable de revenu	$ 50,047 65

On remarquera que, dans les prévisions pour l'année prochaine, il n'y pas de recettes provenant de dispositions de la loi des licences de Québec imposant un droit sur les amusements.

Ce droit a été imposé la première fois par la cité de Montréal au taux d'un cent, mais après la déclaration de la guerre, le gouvernement, prévoyant les grandes contributions qu'il aurait à verser aux fins de guerre, a décidé de s'emparer de ce droit et de l'augmenter sur une échelle de deux à dix cents, en divisant les recettes avec les municipalités respectives. Maintenant que la guerre est terminée et que les contributions de guerre ne sont plus nécessaires, le gouvernement a décidé d'abandonner ce droit aux municipalités, et nous avons l'intention de soumettre une mesure législative pour effectuer ce changement dans le cours de la présente session.

Comme je l'ai laissé entendre, nous nous sommes emparés du droit sur les amusements, comme simple mesure de guerre; mais nous avons bien compris que ce système de perception, par le gouvernement, d'un droit ou d'une taxe, dont une partie devait être remise à un autre corps gouvernant avec pouvoirs de taxation, et dépensée par lui, ne favorisait les meilleurs intérêts

ni de ce gouvernement, ni des municipalités recevant leur part, ou du peuple, le vrai principe à suivre voulant plutôt que le gouvernement ou la municipalité qui impose la taxe conserve la responsabilité de la dépenser.

Je voudrais saisir cette occasion de discuter la question de la contribution de la cité de Montréal au trésor de la province; question bien souvent discutée par les autorités de la cité de Montréal et par les différents journaux qui, tous, prétendent que Montréal contribue pour plus que sa part au revenu du trésor provincial, chacun d'eux émettant une opinion différente sur le pourcentage de cette contribution.

Ce n'est pas un problème à résoudre approximativement. Les comptes publics pour les dernières cinq années laissent voir que le total du revenu ordinaire durant ces cinq ans, moins le montant reçu comme subside du Dominion qui est à déduire, Montréal y ayant contribué pour sa part, a été de $42,354,093.72, et que la province a reçu de Montréal la somme de $22,482,144.34. Ainsi donc, la contribution de Montréal a été de 53.08% durant cette période.

La base de taxation imposée par le gouvernment est la même pour toute la province, et il est tout à fait naturel que Montréal, ayant une population avec son district environnant qui équivaut au tiers de la population de la province, contribue, toutes choses égales d'ailleurs, pour un tiers de la taxation; mais quand on prend en considération la richesse de Montréal, en comparaison avec le reste de la province, alors la proportion de Montréal devient beaucoup plus considérable, puisque c'est le centre d'une grande partie de la richesse de la province.

Les bureaux chefs d'une grande partie des compagnies faisant affaires par toute la province se trouvent situés à Montréal, bien qu'une grande proportion de leurs profits soient réalisés en dehors de ses limites, et dans bien des cas, leurs principaux établissements sont situés dans différentes parties de la province, comme par exemple les grands chemins de fer, les banques, les compagnies de télégraphe et de téléphones, et les grandes maisons de commerce en gros, qui font une très grande proportion de leurs affaires en dehors de Montréal, et perçoivent leur argent de citoyens en dehors de Montréal.

Les gens riches demeurant à Montréal, mais faisant leurs fortunes dans toute la province au moyen d'industries de différents genres, si à leur décès ils sont domiciliés dans la cité de Montréal, paient en vertu de la loi au percepteur du revenu de ce district; mais s'ils sont domiciliés dans tout autre district, au moment de leur décès, alors le droit sur les successions doit être payé dans le district.

Les licences d'automobiles sont en nombre considérable dans le district de Montréal, si on les compare avec celles du reste de la province; parce qu'il s'y trouve un plus grand nombre de gens en moyens d'user de véhicules-moteurs; mais la base de taxation est la même dans le plus petit village que dans la cité de Montréal.

Le percepteur du revenu à Montréal a reçu, l'an dernier, $298,087.79 des licences d'automobiles, non pas de Montréal seule, mais de tout le district de Montréal. Cependant l'on ne doit pas oublier non plus que le gouvernement a dépensé des millions de piastres pour la route Edouard-Sept, et la grande route Montréal-Québec, et en outre, dans les comtés avoisinant la

cité de Montréal, le gouvernement a dépensé $3,130,256.30, et en vertu de la politique du gouvernement, tout l'argent reçu des licences sur les automobiles est dépensé pour l'amélioration des chemins. Or, pourquoi le gouvernement remettrait-il les licences à la cité de Montréal, quand la cité recueille tous les avantages de ces bons chemins, ce qui rend l'accès de Montréal plus facile au cultivateur qui y apporte ses produits, comme au touriste qui vient y dépenser son argent, et cela, pour l'année 1917, représente en chiffres ronds, une somme de $1,500,000.00, et pour l'année courante, il est probable que ce montant sera presque doublé.

Pourquoi la province abandonnerait-elle son revenu à Montréal? Si vous jetez la vue sur le dernier budget préparé par les administrateurs de la cité de Montréal, vous constaterez que les recettes totales sont évaluées à $18,944,850.00, tandis que le revenu total de la province pour l'année prochaine est évalué à $10,449,393.34, soit $8,495,456.66 de moins que celui de la cité de Montréal. Et parce que Montréal est en déficit, n'a pas pu maintenir ses dépenses dans les limites de son revenu, pourquoi la province serait-elle appelée à abandonner une part de son revenu pour combler ces déficits? C'est la province alors qui serait en déficit, ou bien il nous faudrait imposer de nouvelles taxes, et si nous en agissions ainsi pour Montréal, il faudrait aussi faire la même chose pour d'autres municipalités.

Montréal est une riche et grande cité qui aurait dû maintenir ses dépenses dans les limites de son revenu, comme elle le fait maintenant, et non pas aller demander des ressources au gouvernement provincial, pas plus qu'elle n'irait demander au gouvernement du Dominion sa part du revenu douanier perçu chez elle, ce qui, depuis cinq ans, représenterait une somme globale de $128,842,635.41, sans parler des millions et des millions perçus de la cité de Montréal au moyen de la taxe sur le revenu, des taxes sur les profits commerciaux et autres. Si nous adoptions cette politique de rembourser le revenu perçu dans la cité de Montréal, il nous faudrait en faire autant pour toutes les autres municipalités de la province, et alors que deviendrait le revenu, et comment pourrions-nous poursuivre une administration saine sur un bon pied d'affaires.?

LES BONS CHEMINS

L'état suivant indique ce qui a été dépensé jusqu'au 31 décembre 1918, en vertu de la loi des bons chemins de 1912, telle qu'amendée par les lois 5 George V, chapitre 3, et 7 George V, chapitre 9, pour travaux faits par les municipalités et dans la construction des chemins du gouvernement; le montant reçu des emprunts faits en vertu de la dite loi, le montant avancé à même le revenu consolidé, le montant déterminé pour chaque municipalité et la balance à payer quand les travaux au montant de leurs allocations auront été faits.

Paiements aux municipalités à date	$ 10,719,936	18
Paiements sur chemins du gouvernement à date	6,155,683	34
	$ 16,875,619	52
Produit net des emprunts	$ 5 850,805	32
Excédent des paiements sur le produit des emprunts	11,024,814	20

Montant réparti aux municipalités à date	$ 11,088,603 94
Montant payé là-dessus	10,719,936 18
Balance à payer à mesure que les travaux progresseront.	$ 368,667 76

L'état ci-dessus démontre que les paiements aux municipalités et pour les chemins du gouvernement, en vertu de la loi des bons chemins, 1912, telle qu'amendée par la loi 5 George V, chapitre 3, et 7 George V, chapitre 9, s'élèvent à $16,875,619.52, ce qui laisse une balance de $2,748,-515.43 sur les produits des emprunts permanents de $20,000,000.00 autorisés par la Législature.

Ce qui précède, M. l'Orateur, est l'exposé de l'état financier de la province pour l'année finissant le 30 juin dernier, et comme administrateurs, ayant pu avec votre aide et coopération atteindre un tel résultat, nous nous flattons de croire qu'il fait honneur à la province et à sa population. Car il démontre que, bien que la province ait traversé une période de quatre années de guerre, ses finances reposent sur des bases solides, et elle est à même d'aborder les grands problèmes qui se présentent.

L'un de ces problèmes qui occupent actuellement d'une manière si sérieuse l'attention du monde entier, est celui de la reconstruction, au sujet duquel plusieurs théories ont déjà été avancées et sur lequel on a déjà beaucoup écrit; mais de commun accord tous semblent comprendre que tout système de reconstruction doit être basé sur des principes de généreuse philanthropie et d'humanité, afin de pouvoir bénéficier au genre humain tout entier.

Je ne suis pas de ceux qui s'imaginent que la reconstruction consiste à dépenser de larges sommes d'argent, comme à la volée, dans toute la province, sans rime ni raison, simplement pour dépenser et sous le prétexte de donner de l'emploi. Dépensez tout ce que vous pourrez, dans les justes limites de vos moyens, dans des travaux et pour des choses qui produiront, qui seront par eux-mêmes une valeur et nous rendront quelque chose en retour. Toute autre manière de dépenser n'est que gaspillage et extravagance et ne saurait être justifié. Cela ne contribuera pas à la restauration du pays, mais réagira plutôt contre ceux qui feront cette dépense, ne sera d'aucun avantage pour ceux que l'on sera censé secourir, parce qu'enfin de compte, ce sont ceux-là qui en supporteront les frais. En un mot, je crois que cette reconstruction doit se faire suivant les principes d'une saine économie commerciale; c'est le seul genre de reconstruction dont les avantages pourront être durables, pour la province et le pays tout entier.

Dépenser de l'argent pour l'éducation, l'agriculture, la colonisation et la construction des bons chemins, c'est, à mon avis, de la vraie restauration. Le gouvernement actuel a fait en ce sens tout ce qu'il lui a été possible de faire, depuis des années, comme en témoignent les comptes publics, et pour votre information, permettez-moi de vous citer les chiffres suivants:

	1897–98	1905–06	1917–18
Education	$434,260 00	$534,460 18	$1,581,454 80
Agriculture	193,226 97	21,060 00	724,244 64
Voirie	4,000 00	8,000 00	1,733,770 30
Colonisation	110,250 00	140,500 00	337,261 11

Ce qui fait un total de dépenses, pour les quatre grands services publics sus-mentionnés, de $741,736.97, en 1897-1898; de $893,560.18 en 1905-06; et $4,376,730.85 en l'année 1917-18, et l'on se propose de dépenser encore davantage l'année prochaine, si toutefois nous avons l'argent disponible. Si nous pouvons continuer cette œuvre, nous ferons beaucoup pour la restauration de notre province et la poursuite de son progrès.

Je ne crois pas qu'il y ait jamais meilleur placement à faire pour un pays que de consacrer des capitaux à l'éducation de ses jeunes enfants, afin qu'ils puissent faire face à l'avenir, et personne dans cette province n'a acquis plus de mérite que le premier ministre dans son œuvre en faveur de l'éducation. Il a droit à nos éloges, pour avoir considérablement augmenté les octrois scolaires depuis qu'il est devenu premier ministre en 1905, et je suis convaincu que s'il avait pu faire davantage, il s'y serait prêté de bonne grâce.

J'ai foi dans l'éducation, mais l'on me permettra de profiter de cette occasion pour dire à ceux qui demandent encore plus d'argent au bénéfice de l'éducation, sans se demander où nous devons nous procurer ces fonds, et qui en même temps s'opposent à toute nouvelle forme de taxation à cette fin, qu'ils prêchent une théorie financière défectueuse et une mauvaise administration.

Il y a plusieurs modes de reconstruction que je pourrais étudier si j'en avais le temps, mais les trois modes les plus importants pour notre province sont à mon avis les suivants:

Premièrement: Coopération entre le capital et le travail:

Deuxièmement: Bonne entente entre le manufacturier et le cultivateur;

Troisièmement: L'union des divers éléments qui concourent à l'édification de ce grand pays.

Le capital doit reconnaître que le travail a des droits et qu'il entend bien les faire valoir. Je ne saurais trop insister sur ce point. Toutefois, le travail ne doit pas oublier que le capital a aussi ses droits, qu'il lui est légitime de compter sur une juste rémunération du risque qu'il encourt dans ses placements. Le travail ne saurait trouver à s'employer sans le capital, pas plus que le capital à fructifier sans le travail. Et de même, le capitaliste et le travailleur doivent se rappeler que les cultivateurs ont aussi des droits qu'il faut respecter.

Le manufacturier ne peut pas se passer de l'ouvrier, pas plus que celui-ci ne peut se passer du manufacturier, et ni l'un ni l'autre ne saurait vivre sans le cultivateur qui consomme les produits du manufacturier et produit à son tour ce que l'ouvrier consomme.

Le capitaliste, le manufacturier, l'ouvrier et le cultivateur doivent, chacun d'eux, envisager les choses au point de vue des trois autres et à cette fin, ils doivent s'unir, coopérer les uns avec les autres, se rencontrer, discuter, se faire des concessions, et s'ils en agissent ainsi honnêtement, avec largeur d'esprit, en s'efforçant d'être justes les uns pour les autres, ils réussiront. Toute difficulté trouve sa solution, chez des gens à esprit droit, aux intentions honnêtes. Il y a toujours un terrain où l'on peut se rencontrer, et si l'on peut en arriver à une solution, quel progrès ferons-nous, quel avantage considérable et durable en résultera-t-il pour notre pays? Ne serait-ce pas là de la vraie reconstruction permanente?

A ceux qui diront que cela est impossible, je rappellerai qu'il y a actuellement une grande conférence de la paix siégeant à Paris. A mon avis, elle est appelée à solutionner des problèmes beaucoup plus complexes et beaucoup plus difficiles; mais on nous dit qu'elle y réussira, qu'on y a formé une ligue des nations qui doit nous assurer le règne permanent de la paix. Espérons qu'on nous donnera non-seulement la paix perpétuelle, mais que de cette conférence surgira une nouvelle conception des choses terrestres, qui nous inspirera à tous et à chacun de nous un désir plus grand d'améliorer nos moyens d'existence en ce monde.

A ceux qui nous disent qu'il est impossible de rallier les divers éléments appelés à l'édification de ce pays, je me permettrai de signaler le fait que, dans cette conférence, où doivent se décider les questions graves et complexes dont j'ai parlé, se trouvent des hommes de toute nationalité, de toute croyance; des hommes en vue et sincères animés des mêmes sentiments, sachant ce que signifient les mots de justice et d'équité, et représentant les différentes nationalités auxquelles ils appartiennent; des hommes sur lesquels convergent les regards du monde entier, attendant, comme résultat de leurs délibérations, une paix durable, une nouvelle ère, une nouvelle démocratie, un nouveau monde. Supposez-vous qu'ils en sont à se quereller sur une question de race ou de religion? Non, ils regarderaient avec mépris celui qui voudrait la susciter.

Ne pourrions-nous pas ici, au Canada, quoique de races et de nationalités différentes, profiter de la leçon qui se dégage de cette conférence, suivre l'exemple de ceux qui en font partie, rompre avec toute prévention, au point de vue de la race ou de la religion, tous ces misérables préjugés, et tourner tous ensemble les yeux vers des horizons plus grands, chacun de nous accordant crédit et confiance en l'honnêteté de son concitoyen, en son intégrité et sa bonne foi, et n'ayant en vue qu'un objet, qu'un désir, qu'une pensée, l'avenir et la plus grande prospérité de notre pays. Accomplissons cela, et ce sera de la vraie reconstruction.

S'il doit y avoir une ligue des nations, de différentes nationalités et différentes croyances; s'il doit y avoir un empire britannique, composé des différents Dominions, habité par des gens de toutes nationalités et de toutes religions, assurément, ici dans ce Canada, que l'on a souvent décrit comme le plus beau fleuron de la Couronne Britannique, il peut y avoir une ligue des provinces, bien qu'elles soient habitées par des gens de nationalités différentes et de religions différentes. Si nous pouvions en venir là, ne serait-ce pas de la vraie reconstruction?

J'en appelle à tous les hommes de ma nationalité, descendant de la grande famille britannique, et je leur demande de se rappeler dans quel esprit le peuple britannique a bien voulu accepter un Foch comme chef de leurs armées! J'en appelle à tous les hommes de chaque nationalité, indépendamment de toute croyance ou foi religieuse, et je leur demande de ne pas oublier que c'est l'unité existant entre toutes les nationalités et toutes les croyances, réunies sous le commandement de Foch, qui a conduit nos armes à la glorieuse victoire. Ainsi donc, unissons-nous du nord au sud, de l'est à l'ouest de notre grand pays, afin de pouvoir édifier, non-seulement un plus grand Québec et un plus grand Canada, mais un peuple plus heureux, plus prospère et plus content de sa destinée.

Maintenant, je propose que M. l'Orateur quitte le fauteuil et que la Chambre siège en comité des subsides.

ETAT No. 1

Les prévisions du revenu et des dépenses pour l'année fiscale finissant le 30 juin 1918 étaient:

Revenu ordinaire		$ 9,560,164 00
Dépenses ordinaires et extraordinaires		9,497,212 60
Surplus probable		$ 62,951 40

Les résultats réels des opérations de l'année terminée le 30 juin dernier ont été comme suit:

Revenu ordinaire		$ 13,806 390 97
Dépense ordinaire		11,423,497 73
Surplus		$ 2,382,893 24

Les dépenses extraordinaires de l'année payées à même le revenu ordinaire comprenaient:

Edifices de la législature et des départements, achèvement de l'usine dynamique et du restaurant	107,059 60	
Nouvelle bibliothèque et dépendances, construction	34,200 36	
Achat de la propriété Berthelot, Quartier Est, Montréal	36,075 00	
Achat de propriété rues Notre-Dame, St-Gabriel et St-Jacques, Montréal	39,000 00	
Achat de propriété, rue Ste-Julie, Québec	32,000 00	
		248,334 96
Par conséquent, le surplus réel du revenu ordinaire sur les dépenses ordinaires et extraordinaires était		$ 2,134,558 28
Outre les dépenses ordinaires et extraordinaires, a été payée la balance du $1,000,000.00, souscription au fonds patriotique canadien, autorisée durant la session 1916		625,000 00
Le surplus du revenu ordinaire sur les dépenses ordinaires et extraordinaires et le montant payé à compte de la souscription au fonds patriotique canadien, a été de		1,509,558 28

Comme je l'ai déjà dit, les prévisions pour l'année fiscale finissant le 30 juin 1918, étaient:

Revenu ordinaire	$ 9,560,164 00
Dépenses ordinaires et extraordinaires	9,497,212 60
Surplus probable	$ 62,951 40

Les prévisions du revenu ordinaire étaient de	$	9,560,164 00
Le revenu ordinaire a été effectivement de	$	13,806,390 97
Excédent sur les prévisions	$	4,246,226 97
Les prévisions des dépenses ordinaires et extraordinaires étaient de	$	9,497,212 60
Les dépenses ordinaires et extraordinaires ont été en réalité de	$	11,671,832 69
Excédent sur les prévisions	$	2,174,620 09

ETAT No. 2

COMPARAISON AVEC LES PREVISIONS

Revenu ordinaire 1917-1918

Le revenu provenant des services suivants a excédé les prévisions comme suit:

Puissance du Canada: Intérêt sur les fonds en fidéicommis	$ 36	06
Mines, chasse et pêche	179,144	48
Intérêt sur prêts et dépôts	65,497	19
Intérêts sur fonds d'amortissement en vertu de 60 Vic. ch. 2, sec. 5	4,778	83
Intérêt reçu des municipalités en vertu de la loi des bons chemins	12,968	72
Honoraires judiciaires	8,335	41
Palais de justice de Montréal, à l'exclusion des timbres	1,513	68
Honoraires du grand constable de Québec	584	79
Fonds du palais de justice du district d'Ottawa	220	56
Amendes	739	39
Loi des distributeurs automatiques	1,740	82
Contributions des municipalités en vertu de la loi des bons chemins, sec. 20	6,412	10
Contributions municipales en vertu de 7 Geo. V, ch 10, s. 2	416	24
Licences	425,939	31
Taxes sur corporations commerciales, etc	189,038	85
Droits sur les successions	3,336,547	84
Loi des véhicules moteurs	362,919	16
Loi des détectives privés, revenu	767	00
Taxe en vertu de 3 George V, ch. 38	25	18
Percentage sur honoraires d'officiers publics	543	39
Percentage sur renouvellement d'hypothèque	21	63
Législation	7,208	90
Revenu casuel	58,398	77
Contributions au fonds de pensions Service civil	4,107	84
Prime, escompte et change	24,846	94
Loi des assurances—revenu	23,190	45
Loi des compagnies de fidéicommis, revenue	402	09
Taxe des subventions aux chemins de fer	32,766	58
Crédit pour la dette publique en vertu de la loi 7 Ed. VII, ch. 2	143	00
Fonds d'emprunt municipaux	875	00
	$ 4,750,130	20

Le revenu provenant des services suivants a été moindre que les prévisions comme suit :

Terres et forêts	$	289,890	29	
Timbres judiciaires		37,251	10	
Fonds de bâtisses et des jurés		19,101	77	
Entretien des prisonniers		10,530	80	
Prisons de Montréal et de Québec, gains des prisonniers		500	00	
Timbres d'enregistrement (y compris honoraires de registrateurs salariés		25,318	00	
Taxes sur transferts d'actions, obligations, etc		42,749	86	
Inspection des hôtels et maisons de pension. Honoraires		2,500	00	
Loi des mécaniciens de machines fixes Honoraires		6,750	00	
Entretien des aliénés		4,511	69	
Entretien des écoles de réforme et d'industrie		31,616	78	
Gazette officielle		13,455	54	
Loyers d'immeubles publics		922	00	
Remboursement de l'indemnité aux porteurs de licences en vertu de 2 Geo. V, ch. 12		13,685	40	
Contributions des fabricants de beurre et de fromage, en vertu de 5 George V, ch. 31		5,120	00	
			$	503,903 23
Excédent du revenu sur les prévisions			$	4,246,226 97

ETAT No. 3

L'excédent des dépenses ordinaires sur les prévisions pour certains services s'élève à..... $ 2,415 363 19
En voici le détail des items:

Législation:

Excédent de dépense:

Assemblée législative: Traitements, dépenses contingentes, etc.....	$ 8,295 50	
Impression et reliure pour les deux chambres...	50,000 00	
Bibliothèque de la législature.....	550 00	
Indemnité aux reviseurs et autres dépenses.....	102 75	
	$ 58,948 25	
Non dépensé:		
Assemblée législative:		
Indemnité des députés..... $ 1,400 00		
Frais de transport et de pension 608 30		
Dépenses d'élections..... 1,800 02		
	3,808 32	
		55,139 93

Gouvernement civil:

Excédent de dépenses:

Augmentation dans les traitements.....	$ 22,395 42	
Dépenses contingentes.....	20,950 00	
		$ 43,345 42

Administration de la justice:

Excédent de dépenses:

Traitements des shérifs, anciens districts.....	617 91	
Protonotaires, greffiers de la Cour de circuit, de la Couronne et de la Paix et de la Cour d'appel: traitements.....	$ 12,748 14	
Dépenses contingentes.....	2,730 80	
Fonds des bâtisses et des jurés.....	2,420 74	
Dépenses contingentes des shérifs.....	8,322 85	
Service des détectives.....	791 66	
Traitements des coroners.....	36 12	
Divers.....	90,047 73	
Fonds du palais de justice, district d'Ottawa...	4,539 05	
	$122,255 00	

Non dépensé:

Poursuites au criminel	$ 2,934 82			
Honoraires et déboursés des coroners	1,049 56			
Traitements des greffiers de la Couronne et de la Paix, nouveaux districts	220 00			
Médecins des prisons	109 40			
Magistrats de districts, dépenses de voyages, etc	219 39			
		$ 4,533 17		
			$	117,721 83

Instruction publique:

Excédent de dépenses:

Ecole technique, Québec	$ 32 500 00		
Journaux de l'Instruction publique, français et anglais	1,000 00		
Rapport du Surintendant	1,356 30		
Conférences sur la pédagogie	205 20		
Inspecteur général de l'instruction technique	1,000 00		
Bureau de Statistiques de Québec	1,000 00		
Gratifications aux instituteurs	356 30		
Gratifications à ceux qui ont enseigné durant 10, 15 et 20 ans	890 00		
		$ 38,317 80	

Non dépensé:

Aide pour l'entretien des écoles techniques en dehors des cités de Québec et de Montréal	$ 2,700 00			
Ecoles du soir et écoles de coupe	899 75			
Archives canadiennes, pour reliure etc	415 25			
		4,015 00		34,302 80

Asiles d'aliénés:

Excédent de dépenses		$	362,430 55

Ecoles de réforme et d'industrie:

Excédent de dépenses		$	35,000 00

Mines, Chasse et Pêche, Service d'enregistrement (Cadastre)

Excédent de dépenses:

Chasse et pêche	$ 11,100 00		
Comptes en suspens	500 00		
Service d'enregistrement (Cadastre)	9,236 40		
Parc National des Laurentides	2,100 00		
			22,936 40

ETAT No. 3. —Suite

Colonisation:

Excédent de dépenses:			
Chemins de colonisation			$ 58,048 45

Travaux publics (Ordinaires)

Excédent de dépenses:			
Entretien, etc., des édifices publics en général		$ 165,974 69	
Ponts en fer		38,285 41	
Ponts et barrières de péage		70,145 05	
Pour la construction d'un pont en fer sur les rivières Nicolet et Gatineau		20,000 00	
Abolition de ponts de péage dans la cité de Trois-Rivières		5,736 00	
Réparations des ponts détruits par les inondations dans le district de Beauce		20,711 90	
		$ 320,853 05	
Non dépensé:			
Inspections, explorations etc	$ 1 2 43		
Inspection de chemins de fer	1,000 00		
Commission pour prévenir les incendies	23,281 65		
Inspection des hôtels et maisons de pension	1 321 94		
Loi des mécaniciens de machines stationnaires	2,201 79		
Réparations des palais de justice et prisons	2,747 35		
		$ 30,695 18	
			$ 290,157 87

Travaux publics (Extraordinaires)

Excédent de dépenses:			
Edifices de la législature et des départements: Achèvement de l'usine et du restaurant		$ 72,059 60	
Nouvelle bibliothèque et dépendances, construction		34,200 36	
Achat de la propriété Berthelot, Quartier Est, Montréal		36,075 00	
Achat de propriété, Notre-Dame, rues St-Gabriel et St-Jacques, Montréal		39,000 00	
Achat de propriétés, rue Ste-Julie, Québec		32,000 00	
			$ 213,334 96

Agriculture:

Excédent de dépenses:			
Sociétés d'agriculture		30,000 00	
Cercles agricoles, etc		132,433 43	
Ecoles d'agriculture		7,641 23	
Enseignement vétérinaire		1,590 49	
Aide à la culture des arbres fruitiers (horticulture)		4,684 87	
Ecole de laiterie, Saint Hyacinthe, et travaux de la ferme		5,000 00	
Inspection des fabriques de beurre et de fromage (5 Geo. V, ch. 31)		20,000 00	
Laboratoire officiel de la province		1,367 60	
Conférences sur l'agriculture		1,115 47	
Pour l'élevage des volailles		4,000 00	
Ecoles ménagères		24,238 43	
Mérite agricole de la province		2,073 12	
Exhibitions		2,000 00	
Augmentation de la production agricole		60,000 00	
	$	296 144 64	
Non dépensé:			
Société d'horticulture, Québec	$	500 00	
		$	295 644 64

Voirie:

Excédent de dépenses:			
Amélioration et entretien des chemins	$	313,009 42	
Chemins à barrières de la rive nord, Québec.		9,849 44	
		$	322,858 86

Terres et forêts:

Excédent de dépenses			
Dépenses en général	$	5,000 00	
Protection des forêts		5,000 00	
Arpentages		30,000 00	
Service forestier (comprenant l'inspection et la classification des terres)		15,000 00	
Pépinière de Berthierville: Entretien		1,500 00	
		56 500 00	
Non dépensé:			
Parc National des Laurentides		1,331 61	
		— $	55,163 39

Charges sur le revenu:

Excédent de dépenses:

Perception des licences, etc.		29,378 43
Timbres, licences, etc.		5,262 94
Loi des véhicules moteurs		65,453 46
Impôt des municipalités sur les lieux d'amusements, 7 Geo. V, ch. 17. s. 29.		211,712 30
	$	312,007 13

Non-dépensé:

Registres pour bureaux d'enregistrement	$ 8,101 50		
Gazette officielle de Québec	2,670 03		
		10,771 53	
		$	301,235 60

Services divers:

Excédent des dépenses:

Dépenses diverses en général	5,000 00
Agent général de la province dans le Royaume Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande	5,000 00
Service civil, pensions	7,118 25
Commission des eaux courantes de Québec.	36,652 25
Octroi pour le traitement de la tuberculose.	23,500 00
Bureau de censure des vues animées	2,478 06
Commission de l'hôpital militaire	6,000 00
Octroi à Goutte de lait, Québec	2,000 00
Octroi à Goutte de lait, Montréal	2,500 00
Octroi à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur de Jésus, Québec	2,000 00
Archives de la province	2,000 00
Souscription au Triangle Rouge national, Young Men's Christian Association	25,000 00
Souscription pour venir en aide aux sinistrés de Halifax, N.-E.	100,000 00
$	219,248 56

Non-dépensé:

Agent en France	3,000 00		
Agent général de la province en Belgique	3,362 37		
Pensions spéciales en vertu des S. R. Q. (1909) art. 3278, etc	3,000 00		
Association de tir du collège militaire royal du Canada	100 00		
Fonds des municipalités	300 00		
Arbitrage en vertu de 54 Vict., ch. 4	1,080 70		
Tenure des terres des Isles de la Madeleine	38 00		
Commission des utilités publiques de Québec	325 00		
		$ 11 206 07	
			$ 208,042 49

ETAT No. 4

Les changements suivants ont été opérés dans le passif et l'actif durant l'année:

Augmentation du passif:

Emprunt en vertu de 3 Geo. V, ch. 6	$	513,000 00
Emprunt en vertu de 6 Geo. V, ch. 2		4,100 00
Dépôts en fidéicommis, augmentation nette		80 819 23
Mandats non payés, différence entre le montant au 30 juin 1917 et au 30 juin 1918		196,061 01
		793,980 24

Diminution du passif:

Dette consolidée, par rachat:		
Bons de l'emprunt de 1880.	$152,326 67	
Obligations du palais de justice de Québec rachetées	9,200 00	
		161,526 67

Augmentation nette du passif durant l'année 1917-1918 . . . $ 632,453 57

Fonds d'amortissement:

Placé en actions 4½% enregistrées achetées durant l'année	30,270 94
Placé en actions inscrites, 3% achetées durant l'année	103,618 45
Placé en débentures 5% de la province de Québec,	23,567 65
Placé en bons de guerre, 5% du Canada achetés durant l'année	9,600 00

Fonds du revenu consolidé:

Placé en bons de la Victoire du Canada 5½% (1922).	545,738 35

ETAT No. 4. Suite

Puissance du Canada: part de Québec aux fonds des écoles communes	982 86		
Argent en banques: Augmentation nette des dépôts	60,720 30		
Endiguement des eaux de la rivière Saint-Maurice	565,144 28		
Endiguement des eaux de la rivière Saint-François	82,241 27		
Palais de justice et prison, district de Roberval, avances autorisées par la loi 2 Geo V, ch. 6	294 05		
		$	1,422,178 15
Diminution de l'actif:			
Avance pour payer les indemnités aux hôteliers, 4 Geo. V, ch. 6, sec. 8	$ 405,526 42		
Nouvelle prison, district de Montréal, avances autorisées par la loi 7 Ed. VII, ch. 36	12,500 00		
Taxe du palais de justice de Québec, reçu	9,200 00		
		$	427,226 42
Augmentation nette de l'actif durant l'année 1917-1918		$	994,951 73
Diminution de l'excédent du passif durant l'année 1917-1918			362,498 16
Excédent du passif sur l'actif au 30 juin 1917		$	32,505,015 80
Excédent du passif sur l'actif au 30 juin 1918		$	32,142 517 64
Diminution de l'excédent du passif durant l'année 1917-19188			362,498 16

ETATS FINANCIERS
1917-1918

ETAT COMPARATIF des recettes de la Province de Québec pour les cinq années échues le 30 juin 1918.

	1913–14	1914–15	1915–16	1916–17	1917–18
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Puissance du Canada	2,027,927 82	2,027,845 42	2,027,903 85	2,027,990 98	2,028,028 06
Terres et Forêts	1,777,220 18	1,840,347 45	1,807,259 01	1,753,624 00	1,610,109 71
Mines	23,429 00	16,488 43	22,718 73	31,037 84	129,500 34
Pêcheries et chasse	124,436 14	131,279 41	138,488 70	154,372 47	219,644 14
Timbres judiciaires	407,857 20	482,683 30	456,600 40	449,719 70	412,748 90
do d'enregistrement	229,088 20	209,947 17	190,507 38	184,537 03	164,682 00
Fonds de bâtisses et des jurés	28,147 49	88,915 79	79,631 93	91,002 62	15,898 23
Honoraires judiciaires	7,292 80	23,384 54	60,843 31	53,886 05	18,335 41
Municipalités, pour l'entretien des prisonniers	22,079 78	27,934 27	19,867 43	15,005 66	9,469 20
Palais de justice de Montréal	1,755 33	5,957 11	14,864 22	19,435 73	6,513 68
Gardes des prisons de Montréal et Québec	4,000 00	3,600 00	4,000 00	4,000 00	4,000 00
Gain des prisonniers, prison de Québec	8 75	126 05	21 00	.....	.....
Honoraires du grand connétable, Québec	1,451 31	452 95	2,832 67	2,363 78	1,384 79
Fonds du palais de justice du district d'Ottawa	.....	.....	622 57	155 07	220 56
Jeunes délinquants	6,500 00	6,500 00	6,500 00	3,250 00	6,500 00
Amendes, justice	.....	132 25	400 00	.....	739 39
Licences	1,027,596 92	1,086,767 43	1,047,768 20	1,326,093 34	1,375,939 31
Taxes sur les corporations commerciales, etc	925,093 03	982,977 87	1,034,564 33	1,101,670 61	1,289,038 85
do sur mutations de propriété (arrérages)	224 60	.....	.....	.....	.....
Droits sur successions	1,604,479 55	1,660,853 15	1,375,803 72	1,741,262 84	4,736,547 84
Taxes sur les transferts d'actions, bons, etc	53,870 02	20,369 48	75,185 14	77,453 26	27,250 14
Loi des automobiles	122,575 85	180,224 67	247,081 67	494,862 81	662,919 16
Loi des distributeurs automatiques	.....	10,965 00	7,570 42	8,566 32	6,740 82
Inspections des hôtels et des maisons de pension—Honoraires	.....	963 00	497 00	1,233 00	.....
Loi des mécaniciens de machines fixes—Honoraires	.....	797 00	1,662 00	5,798 04	3,250 00
Loi concernant les détectives particuliers—Revenu	.....	.....	1,064 00	1,268 00	1,767 00
Taxe en vertu de 3 Geo. V., chap. 38	.....	.....	53,341 17	21,140 37	18,025 18
Commission sur honoraires d'officiers publics	25,093 37	26,330 09	28,816 04	28,764 62	25,543 39
do sur renouvellement d'hypothèques	141 20	44 07	49 62	63 85	71 63
Législation	27,736 37	32 362 46	31 470 68	27512 19	28,708 90
Asiles d'aliénés, contributions municipales	220,465 98	253,563 01	219,651 10	142,350 64	219,908 34
do patients payants	6,197 90	8,991 78	10,294 73	6,587 57	7,579 97
Ecoles d'industrie et de réforme	42,138 01	55.353 02	60.990 14	40.003 68	46,283 22
Gazette officielle de Québec	22,956 28	40,820 85	51,311 03	45.000 00	36,544 46
Revenu casuel	75,065 06	60,416 81	103,606 69	70,933 51	108,398 77
Service civil, contributions pour pensions	22,351 53	23,770 96	23,861 07	24,765 43	25,107 84
Revenu en vertu de la loi des assurances	22,993 99	23,052 43	23,846 93	43,234 86	47,765 45
Compagnies de fidéicommis—Loi (Revenu)	3,502 20	3,884 44	4,686 58	4,200 00	4,802 09

Vues animées, honoraires et amenes	9,456 00				
Travaux et édifices publics, loyers, etc	763 60	763 60	2,774 10	2,539 68	839 60
Intérêts sur dépôts et placements	44,955 29	92,865 19	107,843 92	84,645 97	142,497 19
Intérêt payé par les municipalités en vertu de la loi des bons chemins	13,285 35	81 473 42	137,402 46	161,517 96	192,968 72
Prime, escompte et change	9,622 81	13 947 38	40,593 55	36,814 59	28,846 94
Intérêt sur fonds d'amortissement en vertu de 60 Vic., chap. 2, sec5	28,598 45	28,513 31	28,015 42	34,125 24	36,778 83
Prêt aux incendiés de Québec	480 00	160 00			
Remboursements, fonds de subventions des chemins de fer	15,296 55	7,871 71	40,321 26	44165 87	47,766 58
Remboursement de l'indemnité aux porteurs de licences en vertu de 2 Geo. V., chap. 12	13,685 40	13,685 40	13,685 40	13685 40	
Voie Edouard VII, matériaux vendus	31 02				
Contribution des municipalités en vertu de la loi des bons chemins, s. 20	306 00	20,399 00	10 747 68	24,692 68	31,412 10
Montant affecté au paiement de la dette publique en vertu de 7 Ed. VII, chap. 2	217 37	145 00	464 67	258 57	143 00
Contributions par les fabriques de beurre et de fromage, en vertu de 5 Geo. V., chap. 31			29,950 85	35,521 88	23,880 00
Contributions des municipalités en vertu de 7 Geo. V., Chap. 10, Sec. 2					416 24
Fonds d'emprunt municipal					875 00
	9,000,376 73	9,397,925 67	9,647,982 77	10,441,113 71	13,806,390 97
Remboursement des indemnités accordées aux hôteliers en vertu de 4 Geo. V. chap. 6, Sec. 8 (a/c)		30,924 29	44,278 38	46,270 91	45,567 12
Terrains de l'exposition de Montréal, compte des ventes	402 51	414 67	427 23	440 11	
Terrains de l'exposition, Montréal, 61 Vic., ch. 4, sec. 1, par. c				15,002 57	
Emmagasinement des eaux de la rivière St-François				15,702 65	2,270 00
Nouvelle prison du district de Montréal					12,500 00
Propriété rue St. Gabriel, Montréal, No. 76, à compte de vente		1,000 00	1,000 00	1,000 00	8,000 00
Emprunt en vertu de la loi des bons Chemins, 3 Geo. V, chap. 21, sec. 6 et 7	1,216,666 67	2,728 651 04			
Fonds en fidéicommis	205,860 52	446,392 52	185,873 39	494,443 39	487,900 24
	10,423,306 43	12,805,308 19	9,879,561 47	11,013,971 34	14,362,718 33
Transféré des dépôts spéciaux, fonds d'amortissement en vertu de 60 Vic., chap. 2, sec. 5				497 133 48	421,028 35
Emprunts temporaires	2,920,000 00	4 000 000 00			
Emprunts en vertu 5 Geo. V., Chap. 2		5,979,000 00	3,968,000 00		
Emprunt en vertu de 3 Geo. V, chap. 6 (Emmagasinement des eaux du St-Maurice), à compte				1,148,000 00	513,000 00
Emprunt en vertu de 6 Geo. V, chap. 2 (Obligations des chemins à barrières de la rive nord à Québec), à compte				121,000 00	4,100 00
En caisse au 1er juillet de chaque année	1,808,680 04	973,347 99	2,612,159 80	2,565,941 41	938,764 64
	15,151,986 47	23,757,656 18	16,459,721 27	15,346,046 23	16,239,611 32

ETAT COMPARATIF des paiements de la province de Québec pour les cinq années échues le 30 juin 1918.

	1913-14	1914-15	1915-16	1916-17	1917-18
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Dette publique	1,204,743 60	1 497,894 50	1,708,379 88	1,956,056 17	1,983,990 44
Législation	410,846 26	415,350 68	494,832 35	458,142 88	444,769 43
Gouvernement civil	582,431 83	611,226 44	649 155 98	671,915 59	705,400 42
Administration de la justice	1,080,886 27	1,134,135 40	1,157,907 36	1,165,703 38	1,275,291 81
Ecoles d'industrie et de réforme	103,801 95	104.000 00	145,000 00	184,936 37	185,000 00
Instruction publique (y compris les écoles du soir)	1,435,515 26	1 476,724 80	1,545,079 48	1,578,361 36	1,581,454 80
Agriculture	450,480 29	398,500 95	470,861 93	502,700 00	724,244 64
Voirie	470,312 60	341,226 00	349,000 00	391,147 12	622,858 86
Colonisation	257,051 57	234,000 00	209,000 00	259,600 00	317,048 45
Immigration	17,203 63	20,500 00	17,500 00	20,618 50	20,212 66
Hygiène	38,500 00	39 700 00	38,500 00	38,500 00	58,500 00
Travaux et édifices publics;					
Ordinaires	261,208 99	300,806 29	740,789 50	756,775 92	808,905 28
Extraordinaires	532,641 27	380 258 63	158,000 00	60,500 00	248,334 96
Travail	36,140 44	39,251 25	37,061 07	38,748 60	39,992 51
Asiles des aliénés	582,667 73	617,625 00	633,625 00	666,297 60	1,017,055 55
Institutions de bienfaisance	62,335 00	68,485 00	69,885 00	72,385 00	72,445 00
Terres et forêts	413,061 25	388,816 95	370,500 00	361,150 00	411,163 39
Mines, pêcheries, chasse et service d'enregistrement (cadastre)	90,719 81	79,701 10	99,032 85	107,560 10	122,436 40
Charges sur le revenu (y compris les paiements faits par les shérifs, sur leurs perceptions)	352,674 00	328,736 13	308,895 48	346,822 11	620,235 60
Services divers	241,140 18	233,576 52	233,634 60	269,752 40	412,492 49
Montant affecté au paiement de la dette publique en vertu de 7 Ed. VII, chap. 2			47 60		
	8,624,367 93	8,710,515 64	9,436,688 08	9,907,673 10	11,671,832 60
Donné pendant la guerre		692,994 02		375,000 00	625,000 00
Nouvelle prison, district de Montréal	481,003 08	95,899 37	23,546 58		
Palais de justice et prison, district de Montcalm	16,669 20				
Emmagasinement des eaux de la rivière Saint Maurice	27,549 85	13,761 81	22,618 54	54,892 28	52,144 28
Emmagasinement des eaux de la rivière St-François			126,384,57	207,497 35	84,511 27
Terrain re palais de justice de Montréal		66.000 00			
Terrains de l'exhibition, Montréal, produit de la vente				15,002 57	

Avances pour indemnités aux hôteliers en vertu de 4 Geo. V, chap. 6. sec. 8	.....	380,000 00	147,000 00		
Loi des bons chemins, 1912	3,303,882 31	5,713,082 85	3,635,124 70	1,646,177 41	1,110,911 44
Fonds en fidéicommis	307,273 73	280,906 05	315,965 05	375,037 53	407,171 01
	12,760,746 10	15,953,159 74	13,707,327 52	12,581,280 24	13,951,570 69
Subventions aux chemins de fer et ch. de fer Q. M. O. & O.	750 00	750 00	750 00	750 00	750 00
	12,761,496 10	15,953,909 74	13,708,077 52	12,582,030 24	13,952,320 69
Placement du Fonds du Revenu Consolidé	.....	.....	.....	.....	545,738 35
Remboursement d'emprunts temporaires	1,460,000 00	5,460,000 00	.....	.....	.....
Fonds d'amortissement en vertu de 60 Vic., chap. 2, sec. 5	.....	.....	.....	497,133 48	421,028 35
Emmagasinement des eaux de la rivière St-Maurice	.....	.....	.....	1,148,000 00	513,000 00
Chemins à barrières de la rive nord à Québec, échange de débentures	.....	.....	.....	121,000 00	4,100 00
	14,221,496 10	21,413,909 74	13,708,077 52	14,348,163 72	15,436,187 39
Ajoutez : Paiements de mandats impayés au commencement de chaque année	489,005 07	531,862 69	800,276 05	614,573 71	555,455 84
	14,710,501 17	21,945,772 43	14,508,353 57	14,962,737 43	15,991,643 23
Déduisez: Mandats impayés à la fin de chaque année	531,862 69	800,276 05	614,573 71	555,455 84	751,516 85
	14,178,638 48	21,145,496 38	13,893,779 86	14,407,281 59	15,240,126 38

RECETTES PROBABLES, 1919-1920

PUISSANCE DU CANADA:		
Subside d'après population en vertu de l'acte de l'A. B. du N., 1907	$1,602,169 60	
Allocation spéciale en vertu de l'acte de l'A B. du N., 1907	240,000 00	
	1,842,139 60	
Subside spécial en vertu de 47 Vict., chap. 4, Loi du Canada	127,460 68	
	1,969,630 28	
Intérêt sur fonds en fidéicommis	58,450 46	
		$2,028,080 74
INTERET:		
Intérêt sur fonds d'amortissement en vertu de 60 V, c. 2, sec 5	38,000 00	
Intérêts sur prêts et dépôts	72,000 00	
Intérêts des municipalités en vertu de la loi sur les Bons chemins	225,000 00	
		335,000 00
TERRES ET FORETS		2,386,000 00
MINES	250,000 00	
PECHERIES ET CHASSE	250,000 00	
		500,000 00
ADMINISTRATION DE LA JUSTICE:		
Timbres judiciaires	$425,000 00	
Honoraires judiciaires	25,000 00	
Fonds des bâtisses et des jurés	35,000 00	
Entretien des prisonniers	10,000 00	
Gardes des prisons de Montréal et de Québec	4,000 00	
Palais de justice de Montréal, non compris les timbres	5,000 00	
Honoraires du grand connétable, Québec	1,500 00	
Jeunes délinquants	6,500 00	
		512,000 00
Timbres d'enregistrement (y compris les honoraires des registrateurs salariés)		180,000 00
Licences		300,000 00
Taxes sur les corporations commerciales, etc		1,300,000 00
Droits sur les successions		1,300,000 00
Taxes sur les transferts d'actions, bons, etc		50,000 00
Loi concernant les véhicules-moteurs		700,000 00
Loi des distributeurs automatiques		5,000 00
Inspection des hôtels et des maisons de pension—Honoraires		1,200 00
Loi des mécaniciens de machines fixes—Honoraires		3,000 00
Loi concernant les détectives particuliers—Revenu		1,500 00
Taxe en vertu de 3 Geo. V, chap. 38		18,000 00
Commissions sur honoraires d'officiers publics		25,000 00
do renouvellement d'hypothèques		50 00
Entretien des aliénés		390,000 00
do pensionnaires des écoles d'industrie et de réforme		105,000 00
Législation		21,500 00
Gazette officielle		39,400 00
Loyers d'édifices publics		1,762 60
Revenu casuel		60,000 00
Loi des assurances, revenu		49,500 00
Loi des compagnies de fidéicommis, revenu		4,400 00
Contributions aux pensions, service civil		25,000 00
Prime, escompte et change		8,000 00
Taxes sur les subventions de chemin de fer		40,000 00
Contributions par les établissements d'industrie laitière		30,000 00
Contribution des municipalités en vertu de la loi des bons chemins, sec. 20		25,000 00
Contributions des Municipalités en vertu de 7 Geo. V, chap. 10, sec. 2		5,000 00
		$10,449,393 34

DEPENSES PROBABLES, 1919-20

Dette publique	$1,944,432 94
Législation	428,036 00
Gouvernement civil	715,775 00
Administration de la justice, etc	1,196,793 75
Instruction publique, etc	1,620,066 00
Asiles d'aliénés	899,625 00
Ecoles d'industrie et de réforme	200,000 00
Hygiène	63,500 00
Travaux publics, (Ordinaires)	555,322 00
Travail	44,600 00
Agriculture	556,500 00
Voirie	475,500 00
Terres et forêts	368,000 00
Colonisation, mines et pêcheries	634,500 00
Institutions de bienfaisance	73,745 00
Charges sur le revenu	389,000 00
Services divers	233,950 00
	$ 10,399,345 69
Subventions de chemins de fer	7,633 38
	$ 10,406,979 07

Passif Direct et actif disponible de la Province de Québec, au 30 juin, 1918.

PASSIF			
Dette consolidée telle qu'avant la conversion		$38,084,242 72	
Augmentation du capital par la conversion		1,743,526 83	
			$ 39,827,769 55
Puissance du Canada —Balance de compte au 31 déc. 1902			1,473,609 63
do Prix de la propriété achetée pour le ch. de fer Q. M. O. & O.			25,000 00
Dépôts en fidéicommis			712,447 97
Mandats non payés			751,516 85
Obligations du palais de justice, Québec			41,200 00
Obligations du palais de justice, Sherbrooke			60 000 00
			$42,891,544 00
ACTIF			
Fonds d'Amortissement:—			
Balance du prix du chemin de fer Q. M. O. & O., déposée en banques	218,151 65		
Balance placée en obligations du palais de justice de Québec	41,200 00		
Placé en débentures de la province de Québec	80,000 00		
Placé en bons de l'emprunt de la Victoire du Canada (1937)	421,028 35		
	$ 760,380 00		
Placé en rentes inscrites 3% de la Province de Québec	654,989 24		
Placé en rentes enregistrées 4½% de la province de Québec	334,002 50		
Placé en débentures 4½% de la Province de Québec	29,575 68		
Placé en débentures 5% de la province de Québec	23,567 65		
Placé en bons des emprunts de guerre du Canada	9,600 00		
		$ 1,812,115 07	
Fonds du revenu consolidé:			
Placé en bons de l'emprunt de la Victoire, Canada, à 5½%, (1922)		545,738 35	
Puissance du Canada: Part de Québec dans le fonds des écoles communes		1,169,009 37	
Argent en banques		999,484 94	
Coût de l'école Normale Jacques-Cartier, Montréal, à rembourser par la vente de la propriété		5,000 00	
Avances à diverses personnes		107,437 29	
Emmagasinement des eaux de la rivière Saint-Maurice		1,865,282 36	
Emmagasinement des eaux de la rivière Saint-François		400,420 54	
Nouvelle prison du district de Montréal, avances autorisées par la loi 7 Ed. VII, Chap. 36		3,619,147 84	
Palais de justice et prison du district de Montcalm, avances autorisées par la loi 1 Geo. V, Chap. 8		85,611 25	
Palais de justice et prison du district de Roberval, avances autorisées par la loi 1, George V, Chap. 6		38,579 35	
Taxe du palais de justice de Québec, en vertu de 45 Vic., Chap. 26, et 48 Vic., Chap. 16		41,200 00	
Taxe du palais de justice, Sherbrooke, en vertu de 2 Ed. VII, Chap. 6	$ 24,498 01		
Fonds d'amortissement, compris dans les dépôts en fidéicommis	35,501 99	60,000 00	$ 10,749,026 36
Excédent du passif sur l'actif au 30 juin, 1918			$ 32,142,517 64